

RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ÉCRITURE DE NOUVELLES ALTALEGHJE

ALLEGHJACI 2025

Article 1 : L'organisateur

Un concours de nouvelles en français et en corse intitulé Alleghjaci est organisé par l'association AltaLehje dans le cadre de son festival AltaLehje - Lire le monde.

Article 2 : Les critères

Les participant.e.s écriront une nouvelle sur le thème "J'aime les pays qui ont besoin d'ombre", en français, en corse ou en italien (catégorie adultes uniquement).

Pour les textes en corse et en italien, la traduction en français devra être jointe.

Les textes n'excéderont pas 6 000 caractères au maximum, espaces et ponctuation compris. Ils seront rédigés en format Word et selon la mise en page suivante :

- Police : Times New Roman
- Taille : 12
- Interligne : 1.5 ligne

Les photos et dessins ne sont pas autorisés.

Dans les catégories jeunes - de 18 ans, il est possible de participer avec un texte individuel ou un texte collectif par groupe de 2 à 12 personnes au maximum.

Afin de préserver l'anonymat des participant.e.s lors de la sélection, un document annexe reprendra le titre de la nouvelle ainsi que les coordonnées de l'auteur.e : nom, prénom, date de naissance, adresse postale et courriel, numéro de téléphone.

Pour les textes présentés collectivement, la fiche annexe comportera les noms, prénoms, dates de naissance des membres du groupe ainsi que le courriel et le numéro de téléphone du membre qui sera désigné comme son représentant.

Article 3 : Les 5 catégories

- Adultes + de 18 ans Textes en français
- Adultes + de 18 ans Textes en corse
- Adultes + de 18 ans Textes en italien
- Jeunes - de 18 ans (jusqu'à la fin du secondaire) Textes en français
- Jeunes - de 18 ans (jusqu'à la fin du secondaire) Textes en corse

Article 4 : Le dépôt des textes

Les textes sont à envoyer à concoursaltalehje@gmail.com entre le 1^{er} mars 2025 et le 31 mai 2025, minuit. Tout texte parvenu hors délai sera systématiquement écarté.

Article 5 : Le Jury professionnel

Le jury dit professionnel est constitué de spécialistes du livre et d'anciens lauréats, dont au moins trois membres sont bilingues français-corse.

Le jury retient une nouvelle dans chacune des catégories définies à l'article 3.

Les choix du jury sont définitifs et sans appel. Ils ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.

Le jury se donne le droit de ne pas retenir de textes dans quelque catégorie que ce soit si aucun texte ne retient son attention. Le jury n'aura pas à justifier de sa décision.

Article 6 : Le Jury des lectrices et lecteurs de médiathèques et bibliothèques du Sud Corse

Les adhérentes et adhérents des médiathèques et bibliothèques de Bonifacio, Olmeto, Petreto-Bicchisano, Propriano et Porto-Vecchio pourront voter entre le 10 et le 27 juin 2025 auprès de leur médiathèque ou bibliothèque dans les 2 catégories adultes + de 18 ans telles que définies à l'article 3 du présent règlement.

Les textes lauréats seront ceux ayant obtenu le plus de voix.

Article 7 : Les prix

7 nouvelles seront récompensées :

- 5 dans le cadre du prix du jury : 3 pour la catégorie adultes + de 18 ans (1 en français, 1 en corse, 1 en italien) ; 2 pour la catégorie jeunes - de 18 ans (1 en français, 1 en corse) ;
- 2 dans le cadre du prix des lectrices et lecteurs des bibliothèques : pour la catégorie adultes + de 18 ans (1 en français, 1 en corse).

Article 8 : Les lots

Les lauréat.es de chaque catégorie seront récompensés :

- d'un bon d'achat d'une valeur de 100 € maximum valable auprès de la librairie La Marge d'Ajaccio. Les livres choisis seront envoyés aux gagnant.e.s en cas d'éloignement d'Ajaccio ;
- d'une invitation au festival le 20 juillet 2025 ;
- de la lecture publique d'un extrait de leur nouvelle pendant le festival d'AltaLeghje, Lire le monde, le 20 juillet 2025 ;
- de la publication de la nouvelle lauréate en langue corse dans la revue littéraire *Bonanova*.

Dans la catégorie jeunes - de 18 ans, en cas d'attribution d'un prix à un texte collectif, le groupe lauréat se verra récompensé :

- de 2 chèques livre d'une valeur de 12 € pour chacun des membres ;
- d'une invitation au festival le 20 juillet 2025 pour 2 représentants du groupe accompagnés d'un adulte ;

- de la lecture publique d'un extrait de leur nouvelle pendant le festival d'AltaLeghje, Lire le monde, le 20 juillet 2025 ;
- de la publication de la nouvelle lauréate en langue corse dans la revue littéraire *Bonanova*.

Article 9 : Droits d'auteur des lauréat.e.s

Les participant.e.s garantissent que leur œuvre est originale et inédite. Ils autorisent AltaLeghje à diffuser et reproduire leur texte sans contrepartie de droits d'auteurs.

Les nouvelles gagnantes seront publiables sur les sites et réseaux sociaux d'AltaLeghje, sur les sites et publications régionales, ainsi que Bonanova et/ou Tempi Rivista.

Une lecture filmée des textes pourra être diffusée sur les comptes officiels d'AltaLeghje et des partenaires autorisés sur les réseaux sociaux.

Les auteur.e.s restent propriétaires de leur œuvre et peuvent en disposer librement pour tout autre type d'édition.

Article 10 : Respect et modifications du règlement

L'association AltaLeghje se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier le concours si les circonstances l'exigeaient.

L'envoi des nouvelles implique de la part des participants l'acceptation du présent règlement et des modalités de déroulement du concours.